

Les nouvelles cibles de la cancel culture

Article rédigé par *Boulevard Voltaire*, le 30 janvier 2021

Source [Boulevard Voltaire] Les deux figures de l'émission « Face à l'info », qui ne cesse d'enregistrer des records d'audience sur *CNews*, sont mis en cause par le Conseil de déontologie journalistique et de médiation (CDJM) qui condamne leur manque d'éthique professionnelle. Leurs torts ? Qualifier Taha Bouhafs de « *militant indigéniste et militant islamiste* » pour l'un, ne pas réagir pour l'autre.

Qui est Taha Bouhafs ? Candidat La France insoumise aux législatives en 2017, ce journaliste militant se définit lui-même sur Twitter comme « *plus souvent en manif qu'à la rédaction* ». En 2019, il lance, avec Madjid Messaoudene et plusieurs organisations antiracistes ou d'extrême gauche, un appel à une « marche contre l'islamophobie » ; il est l'activiste qui prend la place d'[Emmanuel Macron](#) au théâtre des Bouffes-du-Nord en janvier 2020. Il soutient le comité Adama, dénonce les [violences policières](#) et s'oppose à la proposition de loi « sécurité globale ». Toujours prompt à réagir là où on l'attend décidément, [il prenait la défense du cuisinier sans papiers du restaurateur de Nice](#), libéré de sa rétention avec une obligation de quitter le territoire français.

« *On ne trouve pas, publiquement, trace d'un engagement ou d'une opinion relevant de ce qu'on appelle "indigénisme"* », précise le communiqué du CDJM. « *Rien ne permet d'affirmer que M. Taha Bouhafs adhère à [l'islamisme]*. » Des conclusions « *qui prêtent à débat, considérant les prises de positions passées de l'intéressé* », remarque *Valeurs actuelles*, soulignant « *l'étrange complaisance du CDJM avec Taha Bouhafs* ».

Quant au CDJM, cette association loi 1901 qui se veut « *un organe professionnel d'autorégulation, indépendant de l'Etat* » a été créée sous l'impulsion du gouvernement d'Édouard Philippe. Notons que, dès sa création, sa légitimité a été contestée par une vingtaine de sociétés de journalistes. Ainsi, donc, les rédactions de l'*AFP*, *Challenges*, *Europe 1*, *L'Express*, *Le Figaro*, *Franceinfo TV*, *France 3 National*, *France Bleu*, *France Info*, *France Inter*, *LCI*, *Mediapart*, *L'Obs*, *Le Parisien*, *Le Point*, *TF1*, *La Tribune*, *TV5 Monde* et *20 Minutes* ont refusé de participer au Conseil de déontologie journalistique et de médiation, refusant de tomber dans ce qu'ils considèrent « *comme un piège* ». Les journalistes craignaient, en effet, et c'est *Libération* qui l'écrit, « *une sorte de Conseil de l'ordre des journalistes, chargé de valider la bonne parole médiatique, en ligne avec la politique gouvernementale...* »

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)

30/01/2021 07:00